



L'Ardèche Parisienne



Numéro 1091 - **Été 2017** - Cent dix huitième année

Rédacteur en chef : Gérard Ladreit de Lacharrière - Directeur de la publication : Michel Fromentoux

Organe de la **SOCIÉTÉ AMICALE DES ARDÉCHOIS À PARIS** (fondée en 1890)

Le mot du Président

Chers amis ardéchois

Nous nous sommes retrouvés le 8 avril dernier pour une visite exceptionnelle de l'hôtel Matignon et de ses magnifiques jardins. De nombreux jeunes membres de notre association étaient présents. Vous trouverez un compte rendu et quelques photos de cette visite dans ce journal.



Pour notre sortie de printemps, nous avons visité la zone d'aménagement concerté (ZAC) Rive-Gauche accompagné de notre guide Bernard Roth. Vous trouverez également dans ce journal un compte rendu de cette visite.

Le 23 juin nous avons participé à un déjeuner convivial avec le groupe des Ardéchois de la finance. Ce groupe, très dynamique, de plus de 40 professionnels, se rassemble régulièrement sous l'égide de nos compatriotes Pierre de Lauzun et Olivier Chaussy.

Pour cet été, précisément le jeudi 3 août prochain, nous nous retrouverons à Tournon-sur-Rhône lors de notre traditionnelle sortie d'été avec nos amis de la Sauvegarde.

Un déjeuner sera servi accompagné d'une dégustation de vins gracieusement offerts par le domaine Courbis et la maison Voge.

Vous trouverez ici les toutes les informations vous permettant de participer à cette journée qui, je l'espère, vous réjouira.

Vous trouverez également dans ce numéro un article de Michel Fromentoux sur l'histoire passionnante de cette belle ville ainsi qu'un article sur l'agglomération qui vient d'être créée en janvier de cette année.

Cette agglomération doit relever de nombreux défis économiques comme la plupart des villes moyennes de France et plus particulièrement de notre département.

C'est justement sur ce sujet que nous nous retrouvons pour notre déjeuner de rentrée qui aura lieu le jeudi 12 octobre prochain dans un lieu qui vous sera indiqué quelque temps avant.

Bien amicalement à tous.

Philippe Auzas

Date à retenir

Jeudi 12 octobre 2017

Dîner de rentrée sur le thème des enjeux de la vie économique en Ardèche

Jeudi 3 août 2017

Sortie d'été à Tournon-sur-Rhône

avec la Société de sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche

10 h : RV devant l'Office du Tourisme. **10 h - 12 h 15** : Visite de la vieille ville, du château-musée (MH) et de la collégiale Saint-Julien. Attention le château n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite **12 h 15 - 12 h 45** : Regroupement devant la statue de Marc Seguin, place du Rhône : évocation de Marc Seguin par Valérie Lefèvre Seguin. **12 h 45 - 13 h** : Retour au château, contrôle des entrées sur la terrasse nord. Accueil par Philippe Auzas, président de l'Amicale des Ardéchois à Paris et Pierre Court, président de la Société de la sauvegarde des monuments de l'Ardèche. **13 h - 15 h** : Cocktail déjeunatoire et dégustation de Saint-Péray, Cornas et Saint-Joseph Vins offerts par les domaines Voge et Courbis. Ventes à emporter. Au choix, **15 h 15** : À Tain-l'Hermitage (visites autonomes) - Visite de la Cité du chocolat Valrhona (12, av. du Président Franklin Roosevelt à Tain - l'Hermitage) 7,80 €/personne et 6,80 €/enfant), dernière entrée à 17 h. Ou **15 h 30 - 16 h 30** : À Vion (au nord de Tournon, à 10 mn en voiture) : Visite de l'église romane. Accueil et commentaire par M. Jean-Pierre Gaunard

Inscriptions uniquement par courrier à adresser à Odile Prévost, 110 rue de l'École 07410 Arlebosc 04 75 08 17 33. Joindre impérativement un chèque à l'ordre de : Amicale des Ardéchois à Paris et les nom et prénom des participants.

Prix de la journée : 60 €/personne et 30 € /- de 25 ans.

RSVP avant le 31 juillet, pas de remboursement en cas d'annulation 2 jours avant.

Pour tout renseignement : Béatrice Rigaud Juré 06 71 00 32 96

Pour notre prochain numéro, automne 2017, prière d'envoyer toute information ou tout article avant le samedi 9 septembre, délai impératif, à chacune des adresses suivantes : michel.fromentoux@yahoo.fr, gerard.delacharriere@dbmail.com, beatrice.rigaud-jure@orange.fr

Prélude à notre sortie d'été, les grandes ombres du château de Tournon

Notre sortie d'été nous conduira, une fois de plus, à traverser Tournon-sur-Rhône et à déguster les bons vins de ce pays bien sympathique du nord de notre département.

Nous visiterons l'imposant château où s'arrêta jadis saint Louis partant pour la croisade. Nous retrouverons le souvenir du cardinal François de Tournon (1489-1562), lequel joua un rôle de premier plan sous le règne de François 1^{er}. Grand humaniste et grand lettré, il fonda dans sa ville en 1536 un collège qui, bientôt devenu université, attira des étudiants de l'Europe entière. C'est aujourd'hui l'un des lycées les plus cotés de France.

Nous entendrons aussi avec émotion parler du dauphin François, duc de Bretagne, (1518-1536), fils aîné de François 1^{er} et de Claude de France, qui vint mourir à dix-huit ans dans cette imposante bâtisse. Nous nous souvenons avec quelle sensibilité la très regrettée Juliette Tiébaud, conservateur du château, avait évoqué cette belle figure lors de notre dernier passage à Tournon, il y a quelques années.

Deux enfants pris en otage

Car l'histoire de ce prince, qui n'eut pas d'enfance et encore moins de jeunesse, est l'un des plus grands drames de l'Histoire de France. Il avait d'abord

été, avec son frère cadet, Henri (1519-1559), duc d'Orléans, captif de la démentielle construction européenne imposée par le tout puissant empereur Charles Quint.

François 1^{er}, qui avait bien commencé son règne (tout le monde connaît 1515 : Marignan !), subit ensuite des revers infligés par l'empereur, lequel, non content d'avoir recueilli l'héritage de ses deux grands-pères : l'empereur Maximilien 1^{er} (1459-1519) et Ferdinand II (1452-1516), roi d'Aragon, soit les Pays-Bas, l'archiduché d'Autriche, l'Aragon, la Castille et Naples..., aurait bien voulu ne faire qu'une bouchée de la France...

Donc, la guerre reprit en 1523. L'armée française fut vaincue à Pavie le 24 février 1525 : le roi, héroïque jusqu'au bout, dut se rendre. « Madame, il ne nous reste plus que l'honneur et la vie », écrivit-il à sa mère, Louise de Savoie, demeurée à Paris comme régente du royaume. Le roi fut jeté en prison en août 1525 à Madrid par Charles Quint.

La souveraineté du roi de France semblait anéantie. Du moins l'empereur le croyait-il, car la subtilité n'était pas la qualité première de ce Habsbourg, fourbe rejeton de marchands flamands et bourguignons, ignorant le sens de la grandeur. En France, l'union du roi capétien malheu-

reux et de son peuple demeura intacte ; la régente eut l'habileté de négocier avec le roi d'Angleterre Henry III (1491-1547), qui changea de camp.

Or, à Madrid, François 1^{er} toujours plus maltraité, tomba malade, mais il refusait obstinément d'abandonner la Bourgogne exigée par Charles Quint, lequel n'oubliait pas qu'il était l'arrière-petit-fils de Charles le Téméraire. Puis, sous la contrainte, François 1^{er} signa le 14 janvier 1526 le traité de Madrid stipulant qu'il céda la Bourgogne...

François 1^{er} offrait en outre ce qu'il avait de plus cher : ses deux fils (le dauphin François, huit ans, et Henri, sept ans) en garantie de l'exécution du traité. François 1^{er} s'engageait à épouser Éléonore de Habsbourg (1498-1558), veuve du roi du Portugal, Manuel 1^{er}, sœur aînée de Charles Quint, donc à devenir le beau-frère de celui-ci !

François 1^{er}, enfin libéré, alla à la rencontre de sa mère qui lui amenait les deux enfants royaux pour que l'échange se fit sur la Bidassoa (frontière espagnole). On imagine le tragique de la scène : le roi ne put retenir ses larmes ; il promit à François et à Henri de les faire bientôt revenir en France, puis il les bénit. Leur captivité allait durer quatre ans !

L'empereur, malgré les apparences, venait tout simplement de

se laisser rouler : dès son retour en France, François 1^{er}, qui ne pardonnerait jamais au Habsbourg d'avoir dû mentir et s'avilir pour sauver la France, s'empressa de réunir à Cognac, sa ville natale, une assemblée déclarant la Bourgogne inaliénable et le traité de Madrid contraire au serment du sacre dans lequel le roi se déclarait garant de l'intégrité du territoire. Le traité était inapplicable.

Contre l'impérialisme de Charles Quint, le roi de France réunit au sein de la Ligue de Cognac le pape, le roi d'Angleterre, et plusieurs princes souverains d'Europe. Le vaincu de Pavie remportait en l'espace de quelques mois une revanche diplomatique éclatante !... Charles Quint en fut outré. Il s'obstina à garder prisonniers les deux enfants royaux, malgré la rançon que proposait François 1^{er}.

La paix des Dames

Deux grandes dames débloquent la situation : Marguerite de Habsbourg (1480-1530), tante de Charles Quint, fille de l'empereur Maximilien 1^{er}, et Louise de Savoie (1476-1531), mère de François 1^{er}, lesquelles se rencontrèrent à Cambrai le 5 juillet 1529.

L'heure était grave : il y allait de la vie des deux enfants du roi enfermés depuis quatre ans dans un morne château de Castille,



Fondée en 1924

Société en commandite simple au capital de 11.695.776 Euros

Une banque privée ardéchoise fondée en 1924
Partenaire de vos ambitions et de votre gestion patrimoniale
Siège social : 07160 LE CHEYLARD

Succursale de Paris 10, rue Roquépine 75008 PARIS
 Téléphone : 01 44 95 86 21
 Contact : Jean-Michel SAMUEL-DELUBAC Associé Gérant
www.delubac.fr

Amicale des Ardéchois à Paris

Présidents d'honneur :

O. Cuminal, J.-C. Bouvier, G. Descours, G. Ladreit de Lacharrière, G. Chaurand, P. Caillet, C. Hédin, P. de Lafarge, D. Ribeyre, P. de Lauzun

Siège social :

10, impasse Milord 75018 Paris

Président :

Philippe Auzas, 108 avenue de Villiers, 75017- Paris - Tél. : 01 44 40 08 05

Secrétaire Général :

Benoît Pastisson, 8, rue Legouvé 75010 Paris - Tél. : 01 42 41 04 95

Trésorier général : Jacques Ranchin

Création graphique : www.e140.fr

Impression : S&P France

sous la garde d'un géôlier sans cœur (un certain marquis de Berlanga), sans serviteurs, dormant dans une tour sans lumière sur de simples paillasses et ne sachant presque plus le français...

La paix, dite paix des Dames, fut signée à Cambrai le 13 juillet 1529. Les dames avaient su trouver un compromis qui conservait la Bourgogne à François 1^{er}, lequel, en contre-partie, devrait céder ses droits sur Milan, Naples et le comté d'Asti. Le roi devrait en outre verser deux millions d'écus pour le rachat des Enfants de France.

Il fallut trouver les sept tonnes d'or que représentait cette somme : l'Église y contribua pour beaucoup. François 1^{er}, sa mère et sa sœur s'étaient déjà portés à Bordeaux, mais le roi avait une telle hâte de voir ses fils et sa promise Éléonore qu'il courut les rejoindre le 1^{er} juillet à Villeneuve-de-Marsan. Les petits princes (alors douze et onze ans) avaient perdu leur teint florissant et leur gaieté, mais François 1^{er}, les voyant, pleura et rendit grâce à Dieu.

Charles Quint triomphant, n'avait pas de quoi être fier. En revanche, la France sortait grandie de l'épreuve : elle incarnerait désormais pour de longs siècles l'équilibre européen contre l'hégémonie des Habsbourg.

Mort trop jeune

Ne quittons pas le dauphin François, douze ans, sur lequel le sort n'avait pas fini de s'acharner. Il n'eut que le temps d'être nommé, à dix-huit ans, avec son frère Henri, à la tête des troupes françaises qui tentaient de reconquérir la Savoie, quand il fut pris d'un malaise à Lyon, après avoir disputé une partie de paume.

Le jeune François avait eu très chaud, il avait alors bu dans une cruche d'eau glacée que lui tendait son secrétaire Sébastien Montecuculli, d'origine italienne. Quatre jours après, le 10 août 1536, il mourut au château de Tournon, en présence d'un page âgé de douze ans, Pierre de Ronsard, qui devait écrire plus tard : « Six jours devant sa fin, je vins à son service./ Mon mal-

INVITATION



"Les Amis de Moret",

Patrick Septiers,
*Maire de Moret Loing & Orvanne, Président de Moret Seine & Loing,
Vice-président Patrimoine et culture Conseil départemental 77*

Jacques Bel,
Maire Adjoint à la culture Moret Loing & Orvanne

le Conseil municipal,

ont le plaisir de vous convier au vernissage de l'exposition :
Jean Prevost
dimanche 25 juin 2017 à partir de 11 h, au Musée municipal.

Exposition
du 23 juin au 15 août 2017
vendredi au dimanche
et jours fériés de 14h à 19h.

Musée municipal de Moret-sur-Loing
Place de Samois - Tél : 01 60 73 51 59



Salon Culturelle
2017
www.salon-culturelle-moret-sur-loing.fr



Moret-sur-Loing
une petite ville en grand

heur me permet qu'au lict je le veisse/ Non comme un homme mort, mais comme un endormy, / Ou comme un beau bouton qui se penche à demy.¹ »

Le roi pleura et fit appeler son cadet Henri, nouveau dauphin, futur Henri II : « Mon fils, vous avez perdu votre frère et moi mon fils aîné. Gardez la mémoire de l'amour qu'il avait déjà acquise envers les grands et les petits. Mettez peine de l'imiter, en sorte que vous le surpassiez et de vous faire tel et si vertueux que ceux qui aujourd'hui languissent du regret qu'ils ont de lui, recouvrent en vous de quoi apaiser ce regret. » Le roi ne pouvait donner un meilleur modèle au futur Henri II que ce frère, qui ressemblait tant à leur grand-père Louis XII, père du peuple...

Nous aussi, nous aurons au cours de cette journée tournonnaise lune pieuse pensée pour ce dauphin malheureux qui ne fut jamais roi.

Une héroïne romantique

Le château de Tournon garde aussi l'empreinte de la belle et malheureuse Hélène de Tournon, fille de Just II, seigneur de Tournon (1510-1557), et de son épouse Claudine de la Tour d'Auvergne. Hélène fut l'héroïne romantique avant la lettre, la belle demoiselle d'honneur de la reine Marguerite de Valois (la « reine Margot ») avant de revenir toute jeune mourir d'amour à Tournon. Elle fut un prototype pour Shakespeare dans Peines d'amour perdues et aussi l'Ophélie d'Hamlet, selon Abel Lefranc dans son livre publié dans la Collection du Pigeonnier en 1926. Pierre de Ronsard, qui semble

La famille ardéchoise

DÉCÈS

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès, le 2 janvier 2017, de **M. François Morlat**, des suites d'une longue maladie. Un service funèbre a eu lieu le 6 janvier en l'église protestante unie de l'Étoile, à Paris (17^e). Nous prions son épouse, née Claire Mialaret, ses enfants et ses petits-enfants, de trouver ici l'expression de notre vive sympathie.

NOUVEAUX ADHÉRENTS Soyez les bienvenus !

Mme Marie-Véronique Blanc-Bryon

Née en 1967, demeurant 92 Saint Cloud
Chargée de Projet Formation Finance et Pédagogie
Originaire d'Aubenas, Famille Dussère
Adresse : mvbryon@outlook.com
Présentée par Olivier Chaussy

M. César Champetier de Ribes

Né en 1989, demeurant Paris 1^{er}
Originaire de Champetier Le Haut / Champetier le Bas
Adresse : cesarchampetier@gmail.com
Présenté par Gilles Pouget et Laurent Haond

Mme Laurène Chevalier

Née en 1987, demeurant 68, bd de Grenelle, Paris 15^e.
Originaire de Chassiers
Adresse : Lm.chevalier@gmail.com
Présentée par Bernard Verny et Gérard Ladreit de Lacharrière

Mme Camille Dejours

Née en 1991, demeurant Paris 13^e
Assistante commerciale
Originaire d'Alboussière – Champis
Adresse : cdejourn@live.fr
Présentée par Olivier Chaussy et Pierre de Lauzun

avoir assisté au dernier soupir de la belle, allait écrire plus tard une Ode à Hélène.

Telles sont les grandes figures qui nous accueilleront à Tournon le jeudi 3 août. Pressons-nous d'aller à leur devant.

Michel Fromentoux

1 Œuvres complètes de Pierre de Ronsard, texte de 1578, par Pierre de Nolhac. Collection Sélecta des classiques Garnier, 1944.

Tournon au cœur de la vallée du Rhône

La première impression, après avoir quitté l'A7 et traversé le pont de Tain-l'Hermitage, c'est que l'entrée de la ville est avenante et n'est pas défigurée par les grandes surfaces comme c'est, hélas, souvent le cas dans notre département. Après s'être garé sur le parking ombragé jouxtant le Rhône, on est en quelques mètres dans le centre-ville et ses 200 commerces au pied de la collégiale et du magnifique château.

Tournon est au cœur de la vallée du Rhône. C'est la troisième ville de l'Ardèche par sa population de 10.545 habitants. Elle s'étend sur 21 km². L'essentiel de son activité (67 %) et de nature commerciale. Comme l'ensemble de notre département, la population de Tournon a augmenté considérablement depuis le dernier recensement de 1999 : + 12 %. Son taux de chômage de 15,2 % est supérieur à la moyenne nationale mais la ville conserve de nombreux atouts pour se développer.

L'équipe municipale est dirigée par le maire M. Frédéric Sausset. Selon le bulletin municipal du mois de février, trois projets importants doivent être menés à bien cette année :

- La démolition de l'ancienne friche industrielle de la société des Impressions textiles de Tournon (ITDT, mise en liquidation judiciaire en 2010) et qui défigure l'entrée nord de la ville.

- La réhabilitation de la halte fluviale, élément important du développement touristique et commercial de la ville.

- L'étude de faisabilité d'une médiathèque intercommunale.

Au-delà de ces projets portés par la municipalité, de nos jours, une ville comme Tournon ne peut s'appréhender qu'à l'aune de son bassin de vie. C'est d'autant plus vrai pour Tournon que sa position centrale sur le Rhône la rapproche des communes de la Drôme et notamment de Tain-l'Hermitage.

Qu'est-ce qu'un bassin de vie ?

Selon l'INSEE, c'est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et aux services les plus courants. La France est ainsi divisée en 1666

bassins de vie dont 379 sont considérés comme des bassins urbains à l'instar de Tournon.

Le bassin de vie de Tournon englobe 24 communes. Tournon s'insère aujourd'hui dans deux schémas administratifs qui vont avoir un impact sur son développement futur :

- La création de la communauté d'agglomération de l'Hermitage-Tournonnais dénommée Arche Agglo

- La mise en place du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Grand Rovaltain.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'Hermitage-Tournonnais s'est regroupé avec le Pays de l'Herbasse et le Pays de Saint-Félicien pour former une nouvelle communauté d'agglomération composée de 41 communes et de près de 56000 habitants. Cette nouvelle communauté d'agglomération est un établissement public de coopération intercommunal (EPCI). Elle dispose de compétences et de moyens qui proviennent des communes s'y rattachant.

Cette fusion des trois communautés de communes précitées pour former la nouvelle communauté d'agglomération a été créée par un arrêté préfectoral.

Le président de l'agglomération est le maire de Tournon M. Frédéric Sausset.

Ce territoire a de nombreux atouts : Il est idéalement situé dans la vallée du Rhône sur la RD7 à 1 h de Lyon, 1 h d'Avignon et est à égale distance des villes de Valence et de Romans-sur-Isère (axe grenoblois).

Il s'articule autour de deux centres urbains qui se font face : Tain-l'Hermitage et Tournon-sur-Rhône.

Il est en outre desservi par des voies de communications majeures comme l'autoroute A7 ainsi que par les lignes ferroviaires LGV Rhône-Alpes et LGV Méditerranée. Être à 15 min de la gare TGV de Valence représente un atout pour le développement d'activités. Situé sur la façade rhodanienne du

département de l'Ardèche et de la Drôme.

Le terroir offre toutes ses richesses à l'Hermitage-Tournonnais : arboriculture, vignes. Les activités économiques sont donc essentiellement liées à cet aspect. L'agro-alimentaire constitue, en effet, un secteur d'activités prépondérant avec les exploitations viti-vinicoles, les activités de transport et d'expédition de fruits, le chocolat (Valrhona) et les grands groupes de conditionnement de viande (J. Rozé).

Au-delà de l'agro alimentaire, le secteur du BTP, de l'industrie (Mecolec, Trigano, Sodimas, par exemple) et des services (transports, logistiques) sont également bien présents.

Toutefois pour le développement de la ville que nous allons visiter le document essentiel est le « SCOT ».

Le schéma de cohérence territoriale, abrégé SCOT, est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. Il a été instauré par la loi SRU du 13 décembre 2000. Le SCOT applicable à l'agglomération tournonnaise est le SCOT dit du Grand Rovaltain. Ce document est exécutoire depuis le 17 janvier 2017. L'organisme qui est chargé de sa mise en œuvre est le Syndicat mixte constitué des agglomérations de Tournon (ARCHE AGGLO), de Valence Roman (AGGL) et Rhône Crussol. Nous avons retenu quelques points critiques concernant la politique de la ville, tels qu'ils résultent du document d'orientation et d'objectif du SCOT :

Reconstruire la ville sur la ville.

- Optimiser le tissu bâti existant pour limiter l'étalement urbain. Concrètement les PLU (plans locaux d'urbanisme) ne doivent pas entraver la mobilisation du potentiel

de densification et de renouvellement urbain des communes.

- Préserver les espaces agricoles et naturels

- Reconquérir le parc vacant d'habitations et de commerces pour limiter la consommation foncière. En ce qui concerne les commerces, il faut redéfinir les objectifs et les conditions d'implantation.

Les logiques d'aménagement commercial rencontrées ces dernières années, peu encadrées par les réglementations d'urbanisme, ont augmenté le taux de vacance commerciale dans les centres villes de l'Ardèche. C'est vrai à Annonay, à Aubenas et aussi à Tournon. Le SCOT, par exemple, indique que les surfaces commerciales inférieures à 400 m² (au plancher) doivent s'installer si possible en centre-ville plutôt que dans les zones d'activités situées à l'extérieur. D'une manière générale, tous les plans d'urbanisme des villes moyennes comme Tournon vont favoriser la protection puis la renaissance des centres-villes.

Un chapitre intéressant de ce document d'orientation concerne la mise en valeur du patrimoine architectural. Est abordé, par exemple, pour la préservation du patrimoine bâti, le concept de « silhouettes » de ville et de village. « *La préservation de la perception visuelle des silhouettes des villages patrimoniaux doit être intégrée dans les documents d'urbanisme.* » C'est ainsi qu'est abordée la protection des paysages qui entourent la ville et notamment la protection des coteaux viticoles.

Cela concerne directement Tournon comme nous le verrons ensemble sur place.

Il est notamment précisé qu'il faut encadrer qualitativement et limiter l'extension urbaine des pentes où se situent les vignes et lutter contre le mitage des coteaux viticoles.

Enfin on ne peut pas parler de l'économie de Tournon sans parler du tourisme. L'addition des paysages des collines dominant le Rhône, la gastronomie locale et les grands crus glorifiés par Robert Parker¹, l'architecture emblématique que constituent le château, la collégiale et le pont de l'ingé-

nier Seguin sont des éléments qui constituent un patrimoine touristique remarquable².

Les croisiéristes du Rhône, clientèle en grande partie étrangère à forte valeur ajoutée ne s'y sont pas trompées, qui organisent des soirées sur la terrasse du château, vont dans

les bons restaurants de la ville ou passent une nuit dans le très bel hôtel de charme qui a ouvert en 2016.

Les responsables de l'animation du château ont insisté sur l'importance que constitue maintenant cette manne pour la ville. Nous nous retrouverons donc

le 3 août prochain pour célébrer cette ville.

Philippe Auzas

¹ Critique en œnologie de référence aux États-Unis qui a considérablement promu les vins des Côtes du Rhône.

² L'enrichissement, une critique de la marchandise par les sociologues L. Boltansky et A. Esquerre (Gallimard) analyse le concept de « Patrimonialisation » et l'enrichissement créé par la combinaison d'un patrimoine et d'une histoire.

Le 7 juin, notre promenade à travers la ZAC Rive gauche

Dans le journal « les Échos » du 9 juin dernier un article a attiré mon attention, il s'intitulait : « Comment Paris sort de son sommeil architectural ».

En effet, l'avant-veille, le 7 juin, nous nous étions retrouvés à la maison des projets de la ZAC Rive Gauche pour parcourir avec notre guide Bernard Roth ce quartier dont l'architecture témoigne du renouveau de Paris « ville monde ».

Bernard Roth¹ et M. Héraud (SEMAPA)² ont d'abord commenté la maquette du quartier telle qu'elle est exposée dans la maison des projets. Cette maquette est vivante car elle représente l'évolution de la ZAC depuis 1995, date de la fin de la Bibliothèque Nationale de France François Mitterrand (BNF), jusqu'aux projets en gestation, tels que les deux tours « Duo » de Jean Nouvel dont la construction, aux pieds du périphérique, vient de commencer. Ces tours seront livrées en 2020.

Bernard, dans sa présentation, a insisté sur les contraintes financières de la création de la ZAC, la nécessité de densifier les constructions, de déroger aux règles habituelles des permis de construire, notamment pour ce qui est de la hauteur des immeubles, et d'une manière générale, sur l'intégration de cette ZAC au sein du 13^e arrondissement et sur une partie de l'emprise foncière de la Gare d'Austerlitz et en face de la Gare de Lyon.

Bernard a aussi évoqué le fait que les immeubles phares que nous allons voir étaient le résultat de concours faisant appel aux meilleurs architectes du monde (voir sites en bas de page).



En sortant de la maison des projets, nous nous sommes dirigés vers l'ouest en longeant la Seine. Le premier bâtiment que Bernard a commenté est l'usine d'air comprimé (SUDAC). Sa cheminée indique la date de 1890. Cette usine fabriquait les fameux pneumatiques chers à Charles Trenet « on envoie des pneumatiques à Fleur bleue ». C'est dans ce bâtiment rénové et dans un bâtiment récent de l'architecte Frédéric Borel que s'est installée l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val-de-Seine.

Nous nous sommes dirigés ensuite vers l'immeuble des Grands Moulins de Paris qui abrite maintenant l'université Paris-Diderot. L'architecte Rudy Ricciotti a rénové l'ancienne Halle aux Farines qu'il décrivait comme « un Quasimodo de béton » et qu'il a transformée en perçant les murs aveugles et en créant des passerelles extérieures s'ouvrant sur des baies vitrées. La présence de l'école d'architecture et l'université Paris-Diderot apportent à tout le quartier la spontanéité d'une jeunesse brillante et joyeuse.

Puis nous nous sommes dirigés vers le quartier Massena. Ce quartier construit sous la direction de l'architecte Christian de Portzemparc correspond à l'urbanisme de

l'îlot ouvert et son corollaire la rue ouverte diversifiée et lumineuse : Les bâtiments ne sont jamais mitoyens. Ils s'ouvrent aussi sur les intérieurs plantés de jardins. Ces bâtiments prennent la lumière dans les quatre orientations et selon des volumes dont l'architecture est libre. La grande variété des programmes, des volumes et des matériaux est assemblée le long du volume unitaire de la rue.

Puis nous sommes remontés vers l'avenue de France, artère principale du quartier où Bernard a attiré notre attention sur un immeuble en granite et en marbre noir conçu également par l'architecte Rudy Ricciotti.

Après avoir traversé le parvis de la fameuse BNF conçue par Dominique Perrault et contemplé l'atrium planté de pins, nous avons terminé notre visite au pied de la petite chapelle Notre-Dame de la Sagesse, œuvre de l'architecte Pierre-Louis Faloci. Ce bâtiment,

d'inspiration cistercienne mais dont l'intérieur que nous avons pu visiter rend hommage à la chapelle de Ronchamp construite par Le Corbusier, enserme sous une coque de briques un intérieur de béton brut. Le dépouillement de Notre-Dame de la Sagesse est subtilement éclairé par une belle lumière qui adoucit tous les angles de la chapelle. Un petit bassin longe le mur ouest et donne une belle perspective sur les platanes du jardin James Joyce.

C'est dans ce havre de paix et de sérénité que nous avons applaudi Bernard et quitté ce formidable quartier.

Philippe Auzas

1 Bernard Roth est membre de l'Académie d'Architecture. Il est aujourd'hui expert-conseil en développement urbain.
2 Le nom signifie Société d'Étude, de Maîtrise d'Ouvrage et d'Aménagement Parisienne.



Photo : Philippe Auzas

L'assemblée générale de Liger a eu lieu le 10 juin : des projets audacieux...

Le samedi 10 juin 2017, l'association Liger a organisé son assemblée générale annuelle, à la ferme des Grands Sagnes, dans le pittoresque village de Sagnes-et-Goudoulet. Plus d'une soixantaine d'adhérents et amis ont participé à cette rencontre sous un soleil radieux. Régie par la loi du 1^{er} janvier 1901, reconnue d'intérêt général, l'association, qui compte plus de deux cents adhérents, a pour but la sauvegarde et la valorisation de l'architecture des fermes traditionnelles couvertes de genêt et de lauzes ainsi que des paysages de la région des sources de la Loire.

La ferme de Clastre, à Sainte-Eulalie, est l'une des dernières chaumières des hauts plateaux couvertes de genêt. Classée monument historique en 1984, elle fait l'objet de rénovation depuis plusieurs années. Liger a formulé l'ambition de créer sur le site de Clastre un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Les thèmes qui seront présentés dans le cadre de cet ambitieux projet concernent l'architecture vernaculaire de la haute Ardèche ainsi que la flore et la biodiversité de la région. Des études architecturales et muséographiques sont menées de front pour que ce projet puisse être un atout pour ce territoire. Le jardin botanique de l'Hort, qui déploie ses parterres fleuris dans la prairie voisine, participe à ce renouveau.

Pour sauvegarder les savoir-faire de piqueur de genêt et poseur de lauzes, des stages d'apprentissage

sont organisés chaque année. En 2016, la couverture végétale du moulin de la Cassonnié, au Cros de Géorand, a été rénovée par les stagiaires de Liger, instruits par Aimé Marcon, qui transmet son expérience aux nouvelles générations. Cette année, un stage de pose de lauzes se déroulera en septembre sur un nouvel édifice public du village des Sagnes-et-Goudoulet. Ce sera l'occasion pour une douzaine de stagiaires d'apprendre cette technique ancestrale, sous la houlette d'un maître poseur de lauzes. Une nouvelle initiative vise à mettre en valeur l'architecture de la Montagne, dans le cadre d'une route des genêts, lauzes et chaumes, entre l'Ardèche et la Haute-Loire. Sur une cinquantaine de kilomètres, les visiteurs pourront découvrir plusieurs sites, à la découverte d'une architecture singulière et inattendue. Un jumelage pourrait voir le jour dans l'avenir entre le Massif du Mézenc-Gerbier et la vallée japonaise de Shirakawa-Go, patrimoine mondial de l'Unesco, où de magnifiques chaumières dressent encore leur toit vers le ciel.

Les actions de Liger visent à sensibiliser les propriétaires de maisons traditionnelles, les habitants des hautes terres de l'Ardèche mais aussi les institutions : il est urgent de sauvegarder et de promouvoir ce patrimoine, essentiel pour le développement du territoire. Pour mettre en œuvre ses initiatives, Liger a lancé une souscription

auprès de la Fondation du patrimoine. Avec l'aide de l'Etat, de la Région, du Département mais aussi du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, de la Société de sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche et de quelques mécènes, Liger travaille au montage financier de ces projets audacieux.

Afin de renouveler nos actions de communication, une stratégie digitale est en cours de développement. Un nouveau site internet a été récemment déployé. Cette nouvelle approche digitale vise à faire connaître Liger au plus grand nombre, au travers des réseaux sociaux. La maison Sabaton, qui soutient avec assiduité depuis des années les initiatives de Liger, proposera à nouveau en 2017 son coffret de marrons glacés qui met à l'honneur l'architecture traditionnelle de nos montagnes.

Après la lecture des comptes par

notre ami Gilles Pouget et le quitus donné au président pour les activités et la bonne tenue financières de Liger, Frédérique Fournet, archéologue du bâti, a animé une conférence sur les typologies de l'habitat de ces hautes terres ainsi que sur le projet de classement de certaines bâtisses vernaculaires de la région. C'est à l'auberge de Jean-François Chanéac, toqué de l'Ardèche, que nous nous sommes ensuite retrouvés pour un excellent déjeuner. L'après-midi a été consacré à la visite du jardin botanique de Clastre à Sainte-Eulalie ainsi qu'à la découverte des chaumières de Teste Partide, à Usclades et du moulin de la Cassonnié, au Cros de Géorand, dont les toitures en genêt ont été rénovées grâce aux efforts de Liger.

Laurent Haond
Président de Liger



SOCIÉTÉ AMICALE DES ARDÉCHOIS À PARIS - Fondée en 1890 - BULLETIN D'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2017

La cotisation d'adhésion à l'Amicale des Ardéchois à Paris inclut l'envoi du journal de l'amicale par courriel ; toutefois, les adhérents sans internet recevront par la Poste un journal au format A4, en noir et blanc.

Cotisation 2016 :

- Couple ou association : 50 €
- Personne isolée : 40 €
- Étudiants ou jeunes : 10 €

Bulletin à adresser par courrier au Siège de l'Amicale des Ardéchois à Paris, accompagné du règlement :

10, impasse Milord
75018 PARIS

M. Prénom

M^{me} (Nom de jeune fille) Prénom

Dates de naissance :

Région parisienne :

Adresse :

Courriel(s) pour les activités de l'Amicale

Tél. fixe Tél. mobile(s)

Profession Monsieur

Profession Madame

Ardèche :

Origines et attaches ardéchoises

Adresse : Tél. fixe

Prénom et année de naissance des enfants :

Pour une première adhésion, Parrains ?

Ardéchois et complètement toqués !

Sept restaurateurs ardéchois, reconus par les grands guides français de gastronomie, ont créé en juillet 2013 (le septième mois de l'année !) une association pour défendre les produits du département et pour envoyer les gourmets au septième ciel. On pourrait les appeler « les sept merveilles de l'Ardèche » : Le logis-auberge des Murets, près des Vans, l'auberge de Montfleury de Villeneuve de Berg, le restaurant Brioude de Neyrac (nous en avons déjà parlé dans un précédent numéro), l'auberge Chanéac de Sagnes-et-Goudoulet, le domaine de Rilhac de Saint-Agrève, le Carré d'Alethuis de Charmes- sur-Rhône et le restaurant le Panoramic de Ozon, dans la vallée du Rhône, sont des restaurants toqués, et fiers de l'être. Ces sculpteurs de mets (tiens, tiens, dans sculpter on ne prononce pas le « p »... comme

dans sept) ont décidé de s'unir dans une même association pour valoriser leur métier et leur spécificité. Chez eux, tout est sain : pas la peine de tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de goûter ! Richard Rocle, le Président, explique : « *les Toqués d'Ardèche sont de grands ambassadeurs de leur territoire. Le département leur apporte beaucoup de richesses, par la diversité et la qualité de ses produits mais aussi par les hommes et les femmes qui en sont à l'origine. Car il n'y a pas de vraie cuisine sans de bons produits, et en Ardèche on est gâté* ». Il a raison de le préciser, mais nous, les Ardéchois à Paris, qui avons bourlingué aux quatre coins du pays, nous l'avons déjà remarqué ! Les Toqués arrivent à nous faire oublier que la gourmandise est un des sept péchés capitaux : car le

but n'est pas de se goinfrer, mais de manger mieux, plus sainement, en respectant l'environnement, en utilisant les richesses naturelles des territoires et terroirs. Pourquoi aller chercher loin des produits qui sont là au quotidien ? La carte de la qualité, c'est forcément le sept de cœur : les chefs ont donc décidé de s'associer dans la convivialité pour promouvoir non seulement la terre ardéchoise mais aussi et surtout les producteurs qu'ils apprécient, qui sont agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, arboriculteurs, vigneron : « *Notre département jouit d'une belle notoriété touristique mais il nous a semblé qu'il y avait un vide quant à sa reconnaissance gastronomique* », affirment-ils. Ces sept chefs sont tous maîtres restaurateurs, c'est-à-dire titulaires d'un titre délivré par l'État qui signifie qu'ils sont au quotidien derrière

leurs fourneaux à préparer du fait-maison avec des produits frais, privilégiant les circuits courts pour leurs approvisionnements. On vous le garantit, ce n'est ni du baratin, ni du septième art ! Ils défendent :

- Sept produits emblématiques de l'Ardèche : le bœuf fin gras, la châtaigne, le picodon, le chevreau, les fruits rouges, les rattes, le miel (dommage, il n'y a pas la pêche).
- Sept appellations viticoles : le condrieu, le saint-joseph, le cornas, le saint-péray, le côtes du Rhône, le côtes du Vivarais et le coteaux de l'Ardèche. La qualité est un miroir indestructible : souhaitons-leur au moins sept ans de bonheur !

Benoît Pastisson

Pour en savoir plus, allez faire un tour sur leur site : lestoquesardedche.fr/

Samedi 8 avril, les Ardéchois s'invitaient à Matignon

Le samedi 8 avril dernier nous avons été accueillis dans la cour d'honneur de l'hôtel de Matignon par Julia Duchamp-Vignal et monsieur Richard Flahaut historien et conservateur du patrimoine de l'hôtel de Matignon.

Julia, notre compatriote d'Aubenas, est en contrat d'apprentissage et Master au service de l'intendance et du bureau du cabinet du Premier ministre. C'est grâce à elle que nous avons pu effectuer cette visite exceptionnelle avant le premier tour de l'élection présidentielle.

Monsieur Flahaut à d'abord pris la parole pour nous dresser un tableau historique de ce palais prestigieux.

Il fut construit par l'architecte Jean Courtonne en 1719 sur un terrain de 3 ha acquis par le Maréchal de France Louis de Montmorency.

Il fut ensuite cédé à Jacques Goyon Seigneur de Matignon, prince de Monaco, qui lui a donné ainsi son nom.

Pendant deux siècles les propriétaires successifs tels que Talleyrand, Napoléon I et l'ambassadeur d'Autriche ont embelli le palais qui fut cédé à l'État français en 1922. La fonction actuelle de l'hôtel Mati-

gnon est mise en place en 1935 sous la 3^e République. En 1944 cette fonction est confirmée par le général De Gaulle qui préside le premier conseil des ministres du gouvernement provisoire de la république.

Depuis cette date l'hôtel de Matignon est la résidence officielle du chef du gouvernement.

Après cet aperçu historique, M. Flahaut nous conduisit dans la salle du conseil. C'est dans cette salle que se rassemble tous les mercredis, pendant le conseil des ministres à l'Élysée, le cabinet du Premier ministre pour faire le point des dossiers en cours.

Après avoir commenté les éléments artistiques remarquables de cette salle et notamment les médaillons blancs évoquant les fables de La Fontaine, M. Flahaut nous fit un cours de droit constitutionnel sur la relation entre les Premiers ministres successifs et le secrétaire général du gouvernement (SGG) qui réside également à Matignon. Le SGG organise les relations entre l'administration et le cabinet du Premier ministre. Le SGG, administration indépendante, assure ainsi la continuité de l'État à travers les



vicissitudes de la vie politique et ce, depuis trois républiques.

M. Flahaut nous a ensuite invités à nous promener dans les magnifiques jardins de l'hôtel Matignon. Ces jardins, dessinés par Achille Duchêne au début du siècle dernier, sont un havre de paix, de beauté, et de sérénité en plein milieu de Paris. Nous avons apprécié l'alignement parfait des frondaisons et la variété des fleurs qui les composent.

M. Flahaut nous a aussi montré quelques uns des arbres plantés par chaque Premier ministre comme c'est la tradition depuis M. Raymond Barre. C'est ainsi que le dernier Premier ministre, M.

Cazeneuve a planté un magnolia de Kobé.

Après la traditionnelle photo de groupe, M. Flahaut nous a fait parcourir l'enfilade des fameux salons de Matignon, qualifiés de rouge, bleu et jaune selon les thèmes et les couleurs de leur décor.

Enfin, à l'issue de cette visite éclairante et chaleureuse, nous avons pris congé de M. Flahaut en le remerciant de ses commentaires historiques qu'il avait agrémentés de multiples anecdotes amusantes, dont les trente membres présents de notre association ne manqueront pas de se souvenir longtemps.

Philippe Auzas

Ardèche - Élection présidentielle 2017

1^{er} tour 23 avril 2017

Sur totalité des inscrits :

	%	% Inscrits
Inscrits	249 260	
Abstentions	46 619	
Votants	202 641	81,30
Blancs	3 901	
Nuls	1 667	

2^e tour 7 mai 2017

Sur totalité des inscrits :

	%	% Inscrits
Inscrits	249 260	
Abstentions	54 463	
Votants	194 753	78,15
Blancs	19 597	
Nuls	7 463	

Ont Obtenu :

	Voix	Exprimés
Marine Le Pen (FN)	45 588	23,13
Jean-luc Melenchon (LFI)	42 880	21,76
Emmanuel Macron (EM)	42 703	21,67
François Fillon (LR UDI)	34 182	17,34
Benoit Hamon (PS)	11 844	6,01
Dupont Aignan (DLF)	9 994	5,07

Les six autres candidats font moins de 2% chacun...

Ont Obtenu :

	Voix	Exprimés
Marine Le Pen (FN)	63 105	37,63
Emmanuel Macron (EM)	104 588	62,37

Victoire incontestée d'Emmanuel Macron dans notre département.

Notons toutefois les différences entre les deux tours : Abstention : + 8 244 ; Blancs : + 15 696 ; Nuls : + 5 763. Soit un total de 29 736 voix par rapport aux inscrits. L'abstention, les blancs et les nuls représentent

Par rapport à 2012, même nombre d'inscrits :

- Le FN : + 5 372 voix
 - La France Insoumise : + 14 633 voix
 - Debout la France : + 6 104 voix
 - Parti Socialiste : - 40 309 voix
 - Parti LR / UDI : - 13 505 voix
 Le Front National et la France Insoumise, soit 44,89 % des votants ! Baisse du Parti Socialiste et de la Droite LR/UDI, 23,35 % des votants. Participation comparée 2012-2017 sur les votants : 2012 : 84,15% / 2017: 81,30 % - Baisse des votants de 2,85 %

Par rapport à la France qui a voté à 77,77%, l'Ardèche est Citoyenne !

21,95% des inscrits. 42% des inscrits ont voté pour Emmanuel Macron. Les ardéchois ont voté à 78,15%, la France à 66,01% des inscrits, bravo l'Ardèche ! Français d'abord, ardéchois toujours !

Ardèche - Élection législatives 2017

1^{er} tour 11 juin 2017

Nombre de candidats par circonscription

1^{er} Privas : 14 - 2^e Annonay : 12 - 3^e Aubenas : 13

Nous ne retenons que les 3 candidats arrivés en tête.

	1 ^{er} Circ.	% Inscrits	2 ^e Circ.	% Inscrits	3 ^e Circ.	% Inscrits
Inscrits	77 927		93 064		78 268	
Abstentions	37 950		43 197		34 607	
Votants	39 977	51,30	49 867	53,58	43 661	55,78
Blancs & nuls	720 279		583 297		586 278	
Exprimés	38 978		48 987		42 797	

Un ouragan s'est abattu sur l'Ardèche ! Comme en France d'ailleurs. En Marche ! est 1^{er} partout. Buis (PS) éliminée au 1^{er} tour, Dussop (PS sortant) retard 1 200 voix. Saulignac (PS) 1^{er} candidature retard 1 800 voix. Le PS en faillite sur la France se maintient au 2^e tour en Ardèche (2/3). Le LR en chute libre en France réapparaît en Ardèche : 1/3 au 2^e tour. 18 juin. L'appel du président Macron, succèdera-t-il à celui du Général ? La société civile ayant été appelée !

Gérard Ladreit de Lacharrière

Ont obtenu

1 ^{er} PRIVAS			2 ^e ANNONAY			3 ^e AUBENAS		
Nom	Voix	% Insc.	Nom	Voix	% Insc.	Nom	Voix	% Insc.
M. Dupont (REM)	9 202	23,61	Mme. Gouyet-Pommaret (REM)	12 718	25,96	M. Peyraud (REM)	10 748	25,11
M. Saulignac (PS)	7 422	19,04	M. Dussop (PS)	11 531	23,54	M. Brun (LR)	8 365	19,55
M. Arsac (UDI)	5 972	15,32	M. Kenneth (LR)	6 585	13,44	Mme Buis (PS)	7 741	18,09

2^e tour 18 juin 2017

Nombre de candidats par circonscription

1^{er} Privas : 14 - 2^e Annonay : 12 -

3^e Aubenas : 13

Nous ne retenons que les 3 candidats arrivés en tête.

Sont élus :

1^{er} circonscription, Privas : M. Saulignac (PS) 1^{er} candidature 58,02%, contre M Dupont (REM) 41,98 %
 2^e Annonay : M. Dussop (PS) Député sortant 56,30 %, contre Mme Gouyet-Pommaret (REM) 43,70 %
 3^e Aubenas : M. Brun (LR) 1^{er} candidature 54,77 %, contre M. Peyraud (REM) 45,29 %

Moralité : « En marche ! » ne sait pas nager et n'a pu traverser le Rhône !

Bravo aux élus, qu'ils œuvrent pour notre Ardèche,

Et bonne chance !

Gérard Ladreit de Lacharrière